Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 045-214500290-20250618-D2025014-DE

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis

Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

N° 2025-014

Commune de Beaulieu-sur-Loire

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX-HUIT JUIN à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, DELSARTE Séverine, CHAILLOUX Marie-Laure.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : JACQUIER Hervé, GUEROT Jean-Marc, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, COZETTE Laetitia, RAGU Guillaume.

Mme BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
12 juin 2025	
Date d'affichage	
12 juin 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	18
Présents	12
Votants	18

Objet : Convention pour la mise à disposition d'un terrain pour l'installation d'une Bâche à Incendie au hameau des Médards

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un problème lié à une défense incendie insuffisante au Domaine des Médards.

Le diamètre de la canalisation d'eau potable est limité et le débit donc réduit, un poteau incendie ne peut être créé dans ces conditions.

La commune souhaite donc mettre en place une bâche incendie (réservoir d'eau de 120 m3) afin de respecter les préconisations du SDIS du Loiret.

Ne disposant pas de foncier sur ce secteur, il est proposé de mettre en place cette installation sur une parcelle référencée section YA n°26 appartenant à la SCI Ferme des Médards. La surface utilisée est d'environ 175 m2.

Cette création permettra une extension de la défense incendie sur une grande partie du hameau.

Ainsi il est proposé au conseil municipal la signature avec la SCI Ferme des Médards d'une convention de mise à disposition gracieuse d'un terrain pour l'installation d'une bâche incendie.

OUÏ le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Maire ou le premier adjoint délégué à signer la convention de mise à disposition gracieuse d'une partie du terrain référencé section YA n°26 pour l'installation d'une bâche incendie avec la SCI Ferme des Médards,

- **Donne** tous pouvoirs au Maire pour toutes les formalités consécutives.

La secrétaire de séance,

BERTRAND Isabelle

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET

MAIRIE DE BEAULIEU SUR LOIRE 45630 LOIRET